



Egalité Femmes/Hommes : Index d'Égalité

27/02/2020





Indicateur d'écart de rémunération (1)

Catégories de postes équivalents : 3

Seuil de pertinence associé : 5%

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui,0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes		femmes	hommes			
employés	moins de 30 ans	14	15	6.9 %	6	12	1	18	0.09 %
	de 30 à 39 ans	15	14	-0.3 %	10	27	1	37	0 %
	de 40 à 49 ans	14	14	3.2 %	8	41	1	49	0 %
	50 ans et plus	15	14	-5.1 %	6	70	1	76	-0.02 %
ingénieurs et cadres	de 30 à 39 ans	30	39	23.1 %	14	38	1	52	2.34 %
	de 40 à 49 ans	29	35	16.7 %	16	44	1	60	1.75 %
	50 ans et plus	33	41	18.1 %	7	41	1	48	1.56 %
techniciens et agents de maîtrise	de 30 à 39 ans	18	19	1.5 %	11	8	1	19	0 %



Indicateur d'écart de rémunération (2)

Catégories de postes équivalents : 3

Seuil de pertinence associé : 5%

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui,0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes		femmes	hommes			
techniciens et agents de maîtrise	de 40 à 49 ans	22	19	-12.9 %	5	12	1	17	-0.33 %
	50 ans et plus	19	20	4.3 %	7	19	1	26	0 %
ensemble des salariés					90	312		402	5.39 %

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart de rémunération (%) :

5.4

Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.

note obtenue sur 40 :

34

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux d'augmentation (proportion de salariés augmentés)		écart de taux d'augmentation	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui,0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
employés	100 %	98.7 %	-1.3 %	30	150	1	180	-0.59 %
ingénieurs et cadres	97.5 %	96 %	-1.5 %	40	124	1	164	-0.61 %
ouvriers	100 %	99.3 %	-0.7 %	1	145	1	146	0 %
techniciens et agents de maîtrise	100 %	97.6 %	-2.4 %	25	41	1	66	-0.39 %
ensemble des salariés				96	460		556	-1.59 %

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Il y a eu des augmentations et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart d'augmentations
(points de %) :

1.6

Un écart d'augmentations est constaté en faveur des femmes.

note obtenue sur 20 :

20

3

Indicateur d'écart de taux de promotions

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux de promotion (proportion de salariés promus)		écart de taux de promotion	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui,0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
employés	0 %	0 %	0 %	30	150	1	180	0 %
ingénieurs et cadres	2.5 %	0 %	-2.5 %	40	124	1	164	-1 %
ouvriers	0 %	0 %	0 %	1	145	1	146	0 %
techniciens et agents de maîtrise	8 %	4.9 %	-3.1 %	25	41	1	66	-0.5 %
ensemble des salariés	3.1 %	0.4 %	-2.7 %	96	460		556	-1.5 %

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Il y a eu des promotions et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart de promotions (points de %) :

1.5

Un écart de promotions est constaté en faveur des femmes.

note obtenue sur 15 :

15

Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

	nombre de salariées de retour de congé maternité		pourcentage de salariées augmentées
	total	augmentées	
ensemble des salariés	0	0	0 %

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

0

Il n'y a pas eu de retour de congé maternité avec augmentation pendant ce congé.

indicateur de pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (%) :

INCALCULABLE

note obtenue sur 15 :

0

Nombre de salariés de sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

	Nombre de salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations			nombre de salariés du sexe sous-représenté
	femmes	hommes	ensemble	
ensemble des salariés	0	10	10	0

indicateur du nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations :

Les femmes sont sous-représentées parmi les salariés les mieux rémunérés.

note obtenue sur 10 :

Calcul de l'index d'égalité professionnelle Femmes/Hommes

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Indicateur d'écart de rémunération	1	5.4	34	40	40
2- indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles	1	1.6	20	20	20
3- indicateur d'écart de taux de promotions	1	1.5	15	15	15
4- pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0	INCALCULABLE	0	0	0
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	0	0	10	10
Total des indicateurs calculables			69		85
INDEX (sur 100 points)			82		100

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.